

Recommandations de vote, 07 mars 2021

Réunis en Assemblée Générale extraordinaire le 05 février dernier, les Jeunes Libéraux-Radicaux valaisans ont pris position sur les prochains objets soumis en votation populaire. Ces derniers se sont également positionnés au sujet du référendum contre la nouvelle loi CO2

Le 07 mars prochain, trois objets seront soumis à la décision du peuple. A la suite de leur Assemblée Générale extraordinaire, les jeunes libéraux-radicaux valaisans défendront les positions suivantes :

- **Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (E-ID) :**
Les Jeunes Libéraux-Radicaux valaisans se sont prononcés **en faveur du référendum** et combattons par conséquent cette loi. Convaincus de la nécessité d'identités numériques performantes, les JLRVS estiment toutefois que la gestion des données relatives à l'identité d'une personne constitue une tâche régaliennne. C'est donc à l'Etat lui-même qu'appartient d'endosser ce rôle.
- **Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie :**
Les Jeunes Libéraux Radicaux valaisans **soutiendront cet objet**. Des échanges économiques stabilisés avec un pays en pleine croissance sont indispensables. L'Accord impose également de nombreux aspects environnementaux, soulignés par des ONG telles que le WWF. Cette situation représente ainsi un réel progrès dans ce genre de partenariat.
- **Initiative populaire du 15 septembre 2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »**
La Suisse est un pays vouant une importance particulière aux respects des libertés individuelles. Tant que celles-ci ne constituent pas un danger avéré pour la société, il ne fait que peu de sens de les limiter. Au nom de ce principe, les Jeunes Libéraux-Radicaux valaisans se sont donc prononcés **contre cette initiative**.
- **Référendum contre la loi sur le Co2 (en votation le 13.06.2021)**
Après des débats soutenus, l'Assemblée a fait le choix de ne pas se positionner formellement sur le sujet. Cette **liberté de position** fait suite à la conscience d'un investissement ambitieux dans l'atteinte des objectifs de Paris. Notre canton non urbain, avec ses difficultés avérées en termes de mobilité douce, serait toutefois fortement impacté par l'application de l'objet, notamment au travers de la taxe sur les carburants.

Contacts :

David Cardoso, président, 078 748 48 45, david.cardoso@jlrvalais.ch

Samuel Berclaz, vice-président haut-valais, 079 138 82 98, samuelberclaz@me.com

Adeline Crettenand, vice-présidente, 079 738 47 43, adeline.cr@bluewin.ch